

DECRET D/2016/ 298 /PRG/SGG

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA MEDAILLE MILITAIRE " OR "
DES ORDRES NATIONAUX DE GUINEE A TITRE POSTHUME**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2015/041/PRG/SGG du 18 Mars 2015, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} Est décernée la **MEDAILLE MILITAIRE " OR "** des Ordres Nationaux de la République de Guinée à titre Posthume au **Lieutenant Laye MARA, Officier Chargé des vols et Operations de l'Escadrille d'Aviation Légère d'Observation (AOL) de l'armée de l'Air**, en reconnaissance des éminents services rendus à la Nation Guinéenne.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 11 OCT 2016



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée